

SKY-BLUE BOOK

Supplément au Blue Book et au White Book pour le bridge en ligne

En vigueur à partir de mai 2020 - mis à jour en novembre 2020

© English Bridge Union Ltd 2020

0 Présentation

Général

Ce livre (le Sky-Blue Book) comprend les règlements et interprétations de l'EBU pour les compétitions de bridge en ligne organisées par l'EBU. Il est écrit pour compléter le Code International du Bridge (2017), le Blue Book de l'EBU et le White Book de l'EBU, là où les dispositions de ces lois et réglementations ne s'appliquent pas au bridge en ligne. Le titre a été choisi pour refléter le mélange de bleu et blanc et la notion de bridge « dans le (s) nuage (s) » (en distan« ciel »).

La portée actuelle de ce livre est pour les événements de l'EBU, où l'EBU est l'organisateur du tournoi, ou a été approuvé par le directeur du tournoi. Certaines sections ne concernent que des tournois par paires ou les tournois joués spécifiquement sur BBO.

À l'avenir, la portée de ce livre pourrait être étendue aux événements où l'EBU est l'autorité de régulation, et peut être recommandé pour d'autres événements en Angleterre; et formellement approuvé par le Comité des Lois et de l'Éthique.

Le Code International du Bridge est rédigé et promulgué par le Comité des Lois de la Fédération Mondiale du Bridge (WBFLC). Le WBFLC peut produire un supplément au Code International du Bridge (2017) à appliquer au bridge en ligne, qui peut remplacer certaines des dispositions de ce livre. Il existe également un livre de droit antérieur pour le bridge en ligne, que l'EBU n'a pas adopté.

Ce livre a débuté en avril 2020 et est effectif à partir de mai 2020. Ce matériel évolue: Les versions ultérieures entreront en vigueur lorsqu'elles seront disponibles sur le site Web de l'EBU.

Remerciements

Ce Sky-Blue Book est publié par l'EBU : édité par le directeur adjoint des compétitions et approuvé par le directeur principal. Il y a eu une contribution des directeurs de tournoi de l'EBU qui gèrent les jeux en ligne, et par les membres du Comité des lois et De l'éthique. Cette version fait suite à une réunion du Comité des lois et d'éthique tenue le 10 septembre 2020.

Autres organisateurs de tournois

Les organisateurs de tournois autres que l'EBU peuvent choisir d'adopter ce règlement.

Contacts

Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez les adresser à l'éditeur actuel: Robin Barker, courriel robin@ebu.co.uk, téléphone: 01296 317223.

Numérotage

Ce document est numéroté de la même manière que le Livre blanc de l'EBU , mais il est numéroté indépendamment des lois et règlements qu'il complète. Les sujets sont organisés dans l'ordre dans lequel il apparaît dans le livre bleu, puis dans le livre blanc, en terminant (comme le livre blanc le fait) avec les lois elles-mêmes.

Abréviations

Les références au Livre Bleu et au Livre Blanc seront indiquées par «BB» et «WB», respectivement. D'autres abréviations sont tirées du livre blanc (WB 0.6).

1 Divulgation et systèmes

Divulgation des systèmes (BB 2, BB 3)

Les paires doivent télécharger une carte système sur la plate-forme, qui devrait être disponible pour les adversaires pendant le jeu. La carte système doit inclure des accords pour les enchères et le jeu de la carte.

En l'absence de carte système en ligne, la paire doit alerter au début de chaque tour - cela devrait inclure le système d'enchères et le système de signalisation.

Les joueurs peuvent consulter leur propre carte système et d'autres notes à tout moment (basé sur « Sauf si l'autorité de régulation le permet » dans la loi 2063).

Remarque Cette condition générale pourrait être remplacée par les conditions spécifiques du tournoi pour une épreuve donnée.

Alerte et annonce (BB 4, WB 1.3)

Les jeux en ligne de l'EBU sur BBO utilisent « l'auto-alerte » - les joueurs alertent leurs propres appels, pas ceux de leur partenaire.

Cette section suppose que l'alerte et l'explication utilisent « l'auto-alerte » et les fonctionnalités de tchat, tel que fourni par BBO et RealBridge. Les événements de l'EBU sur RealBridge avec « alerte partenaire » suivent les procédures d'alerte et d'annonce en face à face dans le Livre bleu de l'EBU.

Ce qui est alertable.

Un joueur doit alerter tout appel qui serait alerté ou annoncé (par le partenaire), comme défini dans BB 4 - ce qui inclut les gammes d'ouverture NT, les transferts, Stayman et les ouvertures au palier de deux, ainsi que les enchères manifestement conventionnels. Les ouvertures inhabituelles sont alertées, y compris « (potentiel) canapé » et « toujours déséquilibré ».

Au-dessus de 3SA, les règles du BB 4.B.4 ne s'appliquent pas pour alerter les enchères et les passes : enchères et passes au-dessus de 3SA doivent continuer à être alerté s'ils sont artificiels ou conventionnels. Cependant, les contres et surcontres au-dessus de 3SA ne doivent être alertés que si requis par BB 4.B.4 (c) + (d). Notez que certains contres / surcontres artificiels au-dessus de 3SA peuvent ne pas être alertés par les adversaires et les joueurs devraient régulièrement demander une explication.

Les joueurs doivent alerter même si la paire a une carte système téléchargée.

Comment alerter / expliquer

Les joueurs doivent fournir une explication avec l'alerte - ils doivent saisir l'explication avant passer l'appel, puis lorsque l'appel est effectué, l'explication sera visible pour les adversaires. Le partenaire ne voit pas l'alerte, il n'y a donc pas de mal à trop alerter.

Poser des questions

Qu'un appel ait été alerté ou non, et qu'une explication ait été fournie ou non, un adversaire peut demander une explication plus complète en cliquant sur l'appel. Les adversaires peuvent également demander des précisions en discutant avec le joueur qui appelle. En répondant à une question, un joueur doit envoyer la réponse aux deux adversaires (en utilisant le «tchat» aux «adversaires»); et ne pas envoyer un message à la «Table», que le partenaire pourrait voir.

Poser des questions aux deux joueurs

Il ne devrait pas être nécessaire de demander au partenaire du joueur qui a enchéri d'expliquer l'enchère.

Les joueurs ne sont pas autorisés à essayer d'établir si l'autre camp a un malentendu.

Si les adversaires posent une telle question, dans un premier temps, le partenaire doit (poliment) signaler que le joueur d'origine devrait répondre à la question.

Si les adversaires insistent pour que le partenaire réponde aux questions, alors l'arbitre doit être appelé. S'il n'y a pas d'arbitre (par exemple dans un match 'joué en privé'), les joueurs devront parvenir à une résolution qui permet à la main de continuer, par une discussion ouverte (via le tchat 'Table'), et de réserver ses droits.

Mauvaise explication sur BBO

L'expérience a montré qu'il est possible de donner une mauvaise explication, même lorsque les joueurs expliquent leurs propres enchères. Il est probable que l'explication sera une description de la main du joueur mais pas la bonne explication selon les accords de partenariat. Cela peut arriver si le joueur oublie le système, ou s'il «clique mal» et n'effectue pas l'enchère prévue.

S'il y a une mauvaise explication, les adversaires ont droit à une explication correcte de l'accord. Si le joueur qui donne l'explication prend conscience de son erreur, il doit corriger l'explication. La loi 20F4 permet d'effectuer la correction pendant la période de clarification, mais en ligne, la durée de celle-ci est contrôlée uniquement par le l'entameur, et la correction doit être disponible pour les défenseurs avant la première entame.

D'autre part, pour corriger une explication pendant les enchères peut créer des informations non autorisées en raison de retards.

La procédure suggérée pour le joueur qui sait que son explication est incorrecte, est de remplacer l'explication incorrecte par les termes ; « mauvaise explication » dès que possible, et plus tard (si demandé) donner l'explication correcte aux adversaires, en précisant que c'est l'explication de leurs accords, pas la signification voulue par le joueur.

Accords de partenariat et niveau de compétition.

Par défaut, les événements en ligne de l'EBU sont des compétitions de niveau 4 (BB 7), mais certains événements limités sont des compétitions de niveau 2 (BB 6).

Robots BBO : accords et explications

Lorsque les robots jouent sur BBO, les explications des appels des deux membres du partenariat (robot ou humain) sont fournies par la plateforme: l'explication de l'appel fait par un humain jouant avec un robot n'est pas l'explication du joueur humain.

Les robots essaieront de faire le bon appel et fourniront également une explication, mais l'appel ne correspond pas toujours à l'explication. Un joueur jouant avec un robot peut choisir de faire un appel qui ne correspond pas à l'explication que le robot donnera. De tels écarts par rapport aux «compréhensions annoncées» des robots sont légales, car elles ne peuvent pas conduire à une compréhension implicite.

Si un joueur fait un appel en sachant que cela ne correspond pas à l'explication, et que le joueur ne veut pas que des adversaires inexpérimentés soient induits en erreur par l'explication, le joueur peut dire aux adversaires (dans le chat «table») que l'explication n'était pas la signification voulue par le joueur.

2 Conseils aux joueurs

Communication (loi 73)

Communications « à la table » (sur BBO)

Il est possible de communiquer avec «la table» - visible par tous les joueurs à la table; ou « à un adversaire » - visible uniquement par cet adversaire. Il est possible d'envoyer un message aux deux adversaires, mais une réponse d'un adversaire ne sera pas vue par l'autre adversaire. Il est possible de communiquer en privé avec le partenaire entre les tours.

Les questions générales sur les méthodes générales d'enchères et les accords de signalisation peuvent être communiqués à tous à la table pour que chaque adversaire puisse répondre et que tous puissent voir les réponses.

Les questions spécifiques sur des appels particuliers devraient être posées via le mécanisme d'alerte / annonce (en auquel cas les deux membres de la paire adverse verront toute explication révisée), ou à travers message privé à l'adversaire faisant la demande.

Communication illégale

Toute communication illégale (*hormis par les enchères ou le jeu de la carte*) est de la triche et n'est pas autorisée.

Ne communiquez rien au partenaire en public qui pourrait influencer son choix d'enchère ou de jeu de la carte (Loi 73B1).

Ne communiquez pas avec votre partenaire pendant le tour d'une manière non visible pour les opposants. L'infraction la plus grave possible pour une paire est d'échanger des informations par le biais de méthodes de communication préétablies autres que celles autorisées par le code (Loi 73B2).

Ignorer les enchères

Il n'y a pas de carte STOP en ligne ou autre avertissement d'enchère de saut. Suite à une enchère de saut (c'est-à-dire une enchère à niveau supérieur au minimum dans cette dénomination), le joueur suivant doit faire une pause avant faire une enchère. Si un

joueur est régulier dans sa durée de pause dans ces positions, une pause ne sera généralement pas considérée comme une information non autorisée.

Sinon, la rupture de tempo sera jugée par comparaison avec les actions habituelles du joueur.

Comme il n'y a pas d'avertissement de saut d'enchère, les joueurs en ligne inexpérimentés enchériront inévitablement parfois rapidement sur une enchère à saut. Bien que ce ne soit pas une procédure correcte, et en principe cette variation de tempo peut créer des informations non autorisées, les limites du jeu en ligne (et les contraintes de connexions) signifient que l'on ne s'attend pas à ce que de telles violations soient automatiquement sanctionnées.

Appeler l'arbitre (WB 1.1)

La plupart des problèmes mécaniques seront traités par la plate-forme et il ne sera pas nécessaire d'impliquer l'arbitre.

Cependant, il est nécessaire d'appeler l'arbitre lorsque :

- (a) la plate-forme n'a pas réglé de manière satisfaisante un problème mécanique;
- (b) un joueur ne répond pas, ou le jeu devient «bloqué» d'une autre manière;
- (c) il y a des informations contradictoires sur la signification d'un appel ou d'une lecture, par exemple lorsqu'une alerte / explication est différente de la carte système ou ne reflète pas l'accord de partenariat;
- (d) il semble y avoir utilisation d'informations non autorisées;
- (e) il y a un différend concernant une réclamation / concession;
- (f) il y a un mauvais comportement.

Remarque. Pour appeler l'arbitre sur BBO, il existe une option de menu «Appeler l'arbitre». L'emplacement de cette option dépend de la version de l'interface BBO.

Comportement (WB 1.5)

Les dispositions disciplinaires des lois, du guide Best Behavior at Bridge et de l'EBU, s'appliquent au bridge en ligne. (Par exemple « Saluez les autres de manière amicale avant le début du jeu à chaque tour »)

Les joueurs devraient avoir leurs noms à la disposition de leurs adversaires (dans leur profil) ou devraient donner leurs noms au début de chaque tour.

Appels (WB 1.7)

Les appels sont possibles dans les tournois en ligne de l'EBU, et font l'objet d'un dépôt et d'une éventuelle sanction si jugée abusifs.

L'appel d'une décision rendue pendant une session doit être déposé auprès de l'arbitre en ligne dans la période de correction de 20 minutes (voir plus loin). Les modalités de recours d'une décision rendue après la fin de la session sera fixée par l'arbitre.

Pour le bridge en ligne, le comité d'appel précisé à l'article 93B des lois est le responsable de l'organisation de l'événement.

Comme précisé dans cette loi, l'arbitre du tournoi entend et juge la partie de l'appel ayant trait aux lois et règlements, et prendra les dispositions nécessaires pour renvoyer les autres questions (et les recours éventuels à sa décision) au comité d'appel, si nécessaire.

3 Règlements (WB 2)

Les participants

Les agents logiciels (robots) peuvent joEUBU dans certains événements de paires EBU, et le même logiciel peut joEUBU dans plus d'une paire. Mais dans certains événements, les joueurs ne seront pas autorisés à s'inscrire pour participer avec un robot partenaire. Les robots (et leurs partenaires) sont classés pour NGS. En revanche, les vrais joueurs ne peuvent joEUBU que comme un agent utilisateur - pas comme deux joueurs dans une paire, ni en plus d'une paire! Les joueurs ne peuvent pas joEUBU comme un utilisateur et Kibitz comme un autre utilisateur.

Remplacement des joueurs dans les épreuves par paires (WB 2.3)

Dans les épreuves par paires, les joueurs peuvent être remplacés par un remplaçant à l'instigation du DT. Les robots peuvent être utilisés en remplacement, lorsque cela est fourni par la plateforme, même dans les événements où les joueurs ne sont pas autorisés à entrer avec des partenaires de robot. Au cours de la session, une paire peut comprendre n'importe quel nombre de joueurs (et de robots). Tous les scores obtenus par une paire où un ou les deux joueurs ont été remplacés représentent la paire et pour les adversaires. La notation NGS sera basée sur les scores de tous les tableaux joués par tous les joueurs représentant la paire. Si le joueur initialement inscrit ne joue pas la moitié des tableaux, il n'apparaîtra pas dans la finale liste de classement, et, dans ce cas, si un joueur remplaçant joue la moitié des tableaux, il apparaîtra dans la liste de classement finale. Un joueur qui est initialement inscrit et joue au moins la moitié des tableaux est éligible pour des points de master et seront notés pour NGS.

Retrait et arrivée tardive par paires (WB 2.4)

Les paires qui ne sont pas en ligne au début de la session ne joEUBUont pas, même si elles sont enregistrées. Les joueurs qui ne sont pas présents / réactifs seront remplacés (voir ci-dessus) et peuvent être autorisés à reprendre à leur retour.

Délais - Périodes de correction (WB 2.5)

La période de correction pour les décisions et les erreurs de notation est de 20 minutes après la fin de la session. À ce stade, les résultats deviennent définitifs en ce qui concerne BBO mais une correction de score, la décision ou un appel décidé après ce délai modifiera le résultat pour l'EBU.

Matches joués en privé (WB 2.6)

Les matchs joués en ligne en privé sont régis par Evénements à élimination directe de l'EBU - Règlement général (en particulier, section F) et

[Règlement général - Décisions et appels dans les matchs joués en ligne en privé \(2020\)](#)

4 lois (WB 8)

Notes pondérées sur BBO (Loi 12C1 (c))

Lorsque l'arbitre attribue une note ajustée qui est pondérée, la plateforme BBO ne permettra pas la saisie de ce score ajusté. Au lieu de cela, l'arbitre entrera un score en pourcentage de point de match sur la donne - ce score artificiel tente de recréer l'effet du score ajusté attribué.

Si une décision ou un appel est décidé après la fin de la période de correction sur la plateforme BBO, cette décision peut (exceptionnellement) être entrée comme score ajusté attribué, pour apparaître uniquement dans les résultats de l'EBU. Les résultats de l'EBU différeront des résultats affichés sur BBO. Voir plus haut.

Informations non autorisées (loi 16B, loi 73C)

Les hésitations et remarques importantes («table de discussion») sont des informations non autorisées, qui s'impose aux joueurs et sont susceptibles d'être soumises à une décision en vertu de la loi 16B ou de la loi 73C.

Il peut y avoir des raisons de faire des pauses dans un jeu en ligne, en raison de l'environnement, mais l'arbitre est habilité à déterminer qu'une hésitation significative est néanmoins une information non autorisée et arbitre en conséquence.

Enchères et jeux de la carte involontaires (Loi 25A, Loi 45C4 (b))

BBO et RealBridge permettent de retirer les enchères et jeux de la carte à la demande du joueur, et avec l'accord des opposants : appelé «UNDO». Cette fonction peut être restreinte par l'organisateur du tournoi.

Dans tous les événements de l'EBU, il n'y a pas d'UNDO.

Les UNDO sont autorisés

Dans certaines épreuves en ligne, les UNDO sont autorisés pour des misclick - un misclick correspond à une « erreur mécanique », voir Loi 25A2. Le délai de correction prévu par la loi 25A (jusqu'à ce que le partenaire fasse une enchère) ne s'applique pas - il n'y a aucun moyen d'arrêter les enchères de AdG et du partenaires lorsqu'un joueur localise le bouton UNDO, ou sinon indique qu'ils ont mal cliqué - les UNDO sont autorisés même si le partenaire a appelé tant que la situation n'est pas complètement hors de contrôle.

Lorsqu'il est activé, les UNDO doivent également être demandés (et autorisés) en cas de correction d'une explication erronée et la loi 21B1 (a) permet à un joueur non fautif de changer sa dernière enchère.

Aucun UNDO

Dans les événements de paires ouvertes, il n'y a pas d'UNDO dans l'enchère (ou le jeu).

Lorsque les UNDO ne sont pas autorisés à participer aux enchères, la loi 25A ne s'applique pas. Il n'y aura pas d'ajustement score ou autre rectification pour «erreurs de clics», même si elles sont manifestement involontaires.

Lorsque les UNDO ne sont pas autorisés et qu'une erreur d'explication a été corrigée, La loi 21B1 (a) ne s'applique pas. L'arbitre se prononcera en vertu de la loi 21B3, comme s'il était trop tard pour changer l'enchère du côté non fautif.

Réclamations sur BBO (Loi 68, Loi 69, Loi 70, Loi 71)

S'il y a une réclamation et que l'adversaire s'y oppose, le jeu continue. L'adversaire peut s'opposer en appelant l'arbitre, mais ce dernier sera enclin à accepter le résultat de la table. Cependant, si le demandeur a adopté une ligne non évidente avant sa réclamation, qui semble avoir été induite par l'opposition à la réclamation, l'arbitre se prononcera conformément à la loi 70 sur les réclamations contestées plutôt que de statuer comme si les joueurs avaient accepté de jouer après une réclamation.

Exceptionnellement, s'il y a une réclamation et que le tour se termine (et que le jeu est écourté) avant l'acceptation / le rejet de la réclamation, l'arbitre se prononcera sur la réclamation en utilisant la loi 70, comme si les opposants s'étaient opposés à la réclamation.

S'il y a une réclamation et que la réclamation est acceptée mais que les opposants ne sont pas d'accord par la suite, l'arbitre applique la loi 69B.

Si un défenseur concède et son partenaire objecte mais que le déclarant accepte la réclamation / concession, puis que le jeu cesse, il n'y a pas d'option pour que le jeu continue. Dans ce cas, ou dans tous les cas où un seul adversaire de flanc concède, l'arbitre applique la Loi 71.

S'il y a eu une réclamation que les adversaires ont rejetée (donc les cartes du camp réclamant sont visible de l'autre côté) puis une réclamation / concession ultérieure qui nécessite une décision de l'arbitre, la détermination de «probable» et «normal» tiendra compte du fait qu'un côté peut voir toutes les cartes.

Événements de jeu lent par paires sur BBO (WB 8.81.4)

Certains événements par paires sur BBO se déroulent sous un régime où le tour se termine après une heure fixe et que le jeu d'une donne inachevées est écourté. S'il ne reste que quatre levées au plus, la plate-forme attribuera un résultat basé sur le résultat des robots jouant à partir du point où le jeu a été écourté. S'il y a plus de quelques tours à jouer, l'arbitre attribuera un score basé sur l'enchère et le jeu qui ont eu lieu.

Il est possible que le jeu lent entraîne un avantage pour un camp; par exemple, si le déclarant peut éviter de deviner dans les deux sens jusqu'à ce que les quatre derniers levés et le tour se terminent avant que la donne ne soit terminée, le score attribué sera le résultat où le déclarant «prends la bonne décision».

Si l'équipe responsable du jeu lent obtient un avantage de cette manière, l'arbitre peut attribuer un score ajusté : par exemple, un résultat pondéré entre des lignes normales. Les lois prévoient un score artificiel ajusté pour les donnes qui ne sont pas terminés (loi 12C2) mais une minute WBFLC (point 3 du procès-verbal du 10/10/2008) permet un score attribué « si une donne est incomplète mais a atteint un stade où l'achèvement du jeu peut être prévu » (voir WB 8.12.7 et WB 8.12.10). Cela permet à l'arbitre d'attribuer une note attribuée, plutôt qu'un score artificiel, lorsqu'une donne a été écourtée par la plateforme en ligne.

Si le score attribué est pondéré, il peut devoir être entré sous forme de pourcentage de points de correspondance (ou score IMP), en raison des limitations de la plateforme en ligne.

5 Informations disponibles sur la plateforme

Il s'agit de préciser que les informations fournies par la bonne utilisation de la plateforme sont autorisées.

Examen des enchères après l'entame (loi 20C)

Là où la plate-forme permet aux joueurs de voir l'enchère après la passe finale, les joueurs sont autorisés à le faire, nonobstant la loi 20C.

Inspection des plis passés (loi 66C)

Là où la plate-forme permet aux joueurs de voir le tour précédent, les joueurs sont autorisés à voir le dernier tour joué jusqu'à ce qu'ils jouent au tour suivant, nonobstant la loi 66C.